



Bruxelles, le 1 juin 2015

NOTE À TOUS LES RÉVISEURS AGRÉÉS
NOTE 2015-9

Chère Consœur,
Cher Confrère,

Concerne : Création du groupe de travail Formations – Appel aux candidatures

Le Conseil d'Administration a décidé de créer un groupe de travail Formations et est à la recherche de candidats prêts à s'investir dans la mise en œuvre pratique du programme de formation esquissé par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration espère que ce groupe de travail suscitera suffisamment d'intérêt de la part des cabinets tant de petite que de grande taille.

Le Conseil d'Administration a fixé comme objectif d'élaborer un programme de formation qui s'articule autour de deux axes centraux :

- des séminaires « Développements récents – capita selecta » (*Hot topics*) ;
- des ateliers sur des thèmes spécifiques.

Les séminaires s'adresseraient aux réviseurs et leurs collaborateurs disposant de connaissances approfondies en matière de contrôle prudentiel, étant donné que les séminaires ont pour but de rendre compte des récentes évolutions. Deux de ces séminaires ont déjà été programmés pour l'année 2015 (un séminaire par rôle linguistique), notamment le 25 novembre.

Les ateliers s'adresseraient aux réviseurs et leurs collaborateurs disposant de connaissances suffisantes en ce qui concerne l'approche d'audit (connaissances des normes ISA) et de connaissances de base en matière de contrôle prudentiel. Ces ateliers ont pour objectif de clarifier l'application des normes ISA et certains thèmes techniques liés aux banques et assurances dans le cadre de la réalisation du contrôle de certains cycles considérés comme importants, et ce à l'aide d'exemples pratiques spécifiques. Ces ateliers seraient principalement destinés aux réviseurs et leurs collaborateurs qui souhaitent à terme obtenir l'agrément de la Banque et/ou de la FSMA. Ces ateliers requièrent une collaboration active de la part des participants, voire un minimum de préparation (lectures).



Le groupe de travail a pour mission de mettre en place environ cinq ateliers sur une période de deux ans, dont au minimum un atelier est consacré aux institutions sous la supervision de la FSMA. Ces ateliers seront en principe organisés en demi-journées.

Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature pour ce nouveau groupe de travail doivent transmettre celle-ci à Virgile Nijs (virgile.nijs@gmail.com).

N'hésitez à m'adresser, ou à un autre membre du Conseil d'Administration ou Virgile Nijs, vos éventuelles questions ou remarques à propos du contenu de la présente note.

Nous vous prions d'agréer, chère Consœur, cher Confrère, l'expression de nos salutations confraternelles.

Jean-François Hubin,
Président